

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e de communication, ouvert au titre de l'affectataire NANTES UNIVERSITE, session 2024

La présidente de Nantes Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e de communication, ouvert au titre de l'affectataire NANTES UNIVERSITE, au titre de l'année 2024 :

Madame DEGRENNE Julie, ingénieure d'études de classe normale, présidente, Nantes Université, Nantes.
Monsieur ALLAIRE Frédéric, professeur des universités de 2ème classe, vice-président, Nantes Université, Nantes.

Monsieur BIGOT Julien, ingénieur d'études de classe normale, expert, Sorbonne Université, Paris.

Madame GUIR Florence, ingénieure d'études hors classe, Nantes Université, Nantes.

Monsieur MATHOT Philippe, ingénieur d'études hors classe, Ecole centrale de Nantes, Nantes.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Nantes,

le 30 septembre 2024

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
La Directrice générale des services

Laurianne SCHLAEPPI



Pour la Présidente et par délégation
Laurianne SCHLAEPPI
Directeur-trice Générale des Services
Direction Générale des Services

Nantes
Université